

Sous la direction d'un Comité

Henri Trudel, Rédacteur.

11ème Année

MONTREAL, VENDREDI 10 FEVRIER 1893

No 33

MONTREAL

BULLETIN

VENDREDI, 10 FEVRIER 1893

Cura lex, Sed lex

Le télégraphe nous apporte le verdict de la Cour devant laquelle ont été traduits MM. Ferdinand et Charles de Lesseps, MM. Cottu, Fontane et Eiffel.

Tous sont condamnés, les deux premiers à cinq ans d'emprisonnement, les autres à deux ans de même peine.

La dépêche ajoute que l'opinion publique, on apprend cette sentence a manifesté un vif sentiment de sympathie pour M. Ferdinand de Lesseps, pour le "Grand Français" qui a accompli l'œuvre du percement de l'isthme de Suez.

Nous comprenons ce sentiment, en face d'une aussi grande infortune, d'un aussi effrayant désastre. Il est bien vrai de dire que la roche tarpéienne est voisine du Capitole. De tels revirements de fortune ne sont pas sans causer une émotion douloureuse, que les soient les fautes commises. La sympathie du public, dit la dépêche, ne s'est adressée qu'à M. Ferdinand de Lesseps et ceci s'explique aisément, car il était le seul parmi les accusés qui eût donné à la France, sa patrie, un renom et une gloire qu'on ne peut lui ravir.

Les autres ne sont que des ignorés qui n'ont rendu aucun service à leur pays. Et cependant cette gloire n'a pas protégé M. Ferdinand de Lesseps.

Pour nous, nous ne pouvons nous défendre de trouver vraiment grand ce que fait aujourd'hui la nation française.

Il y a eu une faute commise : la justice condamne le coupable ; ce coupable est un homme, considérable, un homme qui a été à juste titre comblé d'honneurs. L'opinion publique plaint cet homme mais s'incline devant la justice, et ne proteste pas.

Cet homme, on déclare qu'il a forfait à l'honneur et aux lois du pays : donc il doit être condamné. Voilà le sentiment qui prévaut en France et on ne peut qu'admirer un tel respect pour la loi et l'autorité judiciaire.

Y a-t-il, nous pouvons nous poser cette question, beaucoup d'autres pays où l'on eût agi, comme on vient de le faire en France ?

Y a-t-il beaucoup d'autres pays, où l'on eût aussi énergiquement poursuivi l'instruction, mis en grande lumière tous les faits condamnable, malheureusement si nombreux ?

Non, certes. On eût étouffé l'affaire, ou si les accusations eussent été assez fortes pour se faire jour, on eût acquitté le coupable qui serait monté comme Scipion au Capitole. M. Barbois, l'avocat de M. de Lesseps avait rappelé cette grande scène de l'antiquité : Scipion entraînant l'assistance et ses juges eux-mêmes jusqu'aux autels de dieux pour célébrer le souvenir de ses victoires. Le triomphateur absolvait l'homme accusé de de prévarication.

Mais il ne faut pas oublier qu'en pareille circonstance il y avait une vaincue : la justice, et qu'un peuple qui ne reconnaît plus l'autorité de la justice est un peuple malade.

La France n'a pas agi ainsi, et nous l'en félicitons.

Et maintenant il serait beau de voir le chef de l'état, usant de ce pouvoir de clémence que lui donne la constitution, en faire immédiatement l'application. Il serait beau, lorsque la justice a rempli ce qu'elle considère être son devoir, de voir le président de la République venir, au nom du pays, à raison des services rendus par M. de Lesseps, suspendre la sentence et remettre la peine prononcée.

Cet acte de clémence serait accueilli par tous avec une satisfaction évidente. Il y aurait un véritable soupir de soulagement dans le pays tout entier, partagé entre son respect pour la justice et sa reconnaissance pour le Grand Français.

On peut dire que dans le monde entier on le procès de Panama a été suivi, dans toutes ses péripéties, avec tant d'émotion, cet acte de clémence serait considéré comme un acte d'équité.

La justice n'a pas encore terminé son œuvre.

Il y a dans cette malheureuse affaire d'autres coupables que les condamnés d'hier, plus coupables même, car ceux-là ont vendu leur honneur pour une misérable question d'argent, ayant reçu le mandat de veiller spécialement sur les intérêts du pays.

On peut se procurer des manteaux imperméables pour dames, demoiselles et enfants chez S. Carsley. Toutes grandeurs et tous prix.

Les Condamnations

Le tableau vient de tomber sur ce qui pourrait bien être le premier acte dans la tragédie du Panama.

Le jugement a été rendu hier et les condamnations suivantes ont été prononcées :

Ferdinand de Lesseps est condamné à cinq ans de prison de 5,000 francs d'amende.

Charles de Lesseps, également été condamné à cinq ans d'emprisonnement et à une amende de 3,500 francs.

Marius Fontane et Cottu ont été chacun condamnés à deux ans de prison et 3,750 francs d'amende.

L'ingénieur et Constructeur Eiffel a, pour sa part, deux ans de prison et une amende de 2,000 francs.

Les sentences, principalement celle de Ferdinand de Lesseps, ont causé une profonde émotion.

Quant aux amendes, pour des financiers qui ont opéré sur des millions, elles sont dérisoires.

Ces sentences ont causé une profonde sensation, surtout celle de Ferdinand de Lesseps. Le jugement déclare les défendeurs coupables d'escroquerie et d'abus de confiance.

La scène, au tribunal, a été très dramatique. Charles de Lesseps était calme pendant la lecture de la sentence, mais il a fondu en larmes quand il a entendu prononcer celle de son vieux père. M. Fontane était complètement abattu. Charles de Lesseps a envoyé un télégramme à La Chesnaye informant Madame de Lesseps le résultat du procès. La pénible nouvelle ne sera probablement jamais communiquée au vieillard à moins de circonstance encore imprévues. L'opinion générale est que la sentence prononcée contre lui ne sera jamais exécutée.

Les ordonnances de non-lieu

Le juge d'instruction, en même temps qu'il exonérait MM. Arène, Roche et Thévenet, renvoyait devant la chambre des mises en accusation quatre sénateurs et cinq députés ou anciens députés, y compris MM. Rouvier, Grévy, Devès et Renault. Le système qui avait dicté les ordonnances de non-lieu paraissait d'ailleurs très simple. Tous les membres du parlement qui, au lieu de nier purement et simplement, ont voulu expliquer pourquoi M. de Reinach avait inscrit les premières lettres de leurs noms sur les talons des chèques, étaient renvoyés devant la chambre des mises en accusation. Ceux qui ont nié catégoriquement étaient mis hors de cause. Mais la chambre des mises en accusation n'a pas admis le système du juge d'instruction. Un arrêt de non lieu a été par elle rendu à l'égard de MM. Rouvier, Grévy, Devès et Renault. Les seuls prévenus renvoyés devant la cour d'assises pour les faits de corruption sont : MM. Béraud, sénateur, Dugué de la Fauconnerie, Antoine Proust, Gobron, Balthaz et Sans-Leroy, députés ou anciens députés.

En ce qui concerne les quatre premiers, voici quelles étaient les accusations portées contre eux :

M. Rouvier a reçu de M. de Reinach une somme d'argent qu'il dit avoir employé pour des dépenses électorales, les fonds secrets du ministère étant épuisés.

M. Albert Grévy, sénateur, ancien gouverneur de l'Algérie, Chèque de 20,000 fr., acquitté par lui. Sa défense : "Je suis avocat. J'ai donné des conseils à M. de Reinach, qui, un jour, place de l'Opéra, m'a annoncé qu'il m'avait inscrit pour 20,000 fr. sur son carnet".

M. Devès, sénateur du Cantal, ancien garde des sceaux, chèque de 20,000 francs, acquitté par M. Castelbon. Sa défense : "J'ai recommandé M. Castelbon, qui allait fonder un journal, la Nouvelle Presse, à M. de Reinach. Je n'ai rien touché".

M. Léon Renaud, sénateur des Alpes-Maritimes, deux chèques de 20,000 et 5,000 fr. touchés par lui. Sa défense : "J'avais perdu de l'argent avec M. de Reinach dans l'affaire des terrains Bellevue. M. de Reinach a trouvé le moyen de me faire rattraper une partie de ma perte. Il m'a porté sur un syndicat".

C'est surtout l'arrêt de non-lieu rendu en faveur de M. Rouvier qui a surpris l'opinion. On se demandait pourquoi, le 13 décembre, M. Rouvier était nommé ministre des finances par M. Ribot, jeté dehors du ministère des finances quelques jours après et enfin poursuivi aussitôt après. On ne comprenait pas pour quelles raisons, après avoir condamné un homme dans ces conditions, on le reconnaissait ensuite innocent.

Les ennemis du ministère répondaient à cela : on exonère M. Rouvier parce que s'il était poursuivi, il faudrait poursuivre aussi M. Floquet et M. Clemenceau. Or, M. Bourgeois n'est resté ministre de la justice que pour couvrir sa protection les deux chefs du radicalisme.

La séance de la Chambre a été tout à la fois une victoire pour le ministère et une défaite personnelle pour M. Bourgeois, dont la démission semble indiquée. La Chambre des députés ne pouvait pas s'inscrire contre un arrêt de la justice ; mais en votant par une écrasante majorité l'ordre du jour de M. Cavaignac, elle a donné au ministère de la justice une leçon significative. Il n'en est pas moins vrai que la seule

réponse à faire aux accusations, aux dénégations qui se succèdent chaque jour, c'est un grand procès en cour d'assises qui aurait fourni aux membres du parlement inculpés le moyen d'une réhabilitation éclatante s'ils étaient innocents, et qui dans tous les cas aurait du moins prouvé que le gouvernement et le parti républicain n'hésitaient pas à vouloir la lumière et la punition des coupables.

Feuilles détachées d'Album :

L'oisiveté, comme la rouille, rongé plus vite que le travail n'use. FRANKLIN.

Il est plus honteux des défilés de ses amis que d'en être trompé.

LA ROCHEFOUCAULD.

Pour des gens qui ont de l'argent en poche, le monde va toujours bien.

HKOEI.

A OTTAWA

La société de colonisation du lac Temiscamingue a procédé à l'élection de ses officiers pour l'année courante. En voici le résultat :

Président, F. R. E. Campeau ; vice-président, A. Laperrière ; directeurs, MM. J. L. Cassenut, J. L. Olivier, Jos Côté, J. B. Pigeon, Frs Breton. M. J. L. Dion a été réélu secrétaire-trésorier.

Les commissaires des licences, MM. Jamieson, Quin et Leblanc se sont assemblés, ce matin, et ont élu M. Jamieson président. Une nombreuse députation de clergymen et d'apôtres de la tempérance étaient présents pour féliciter le nombre des licences.

M. le maire et l'échevin Scott y assistaient également pour discuter l'augmentation du prix de la licence. Ces questions seront plus tard prises en considération.

Les quatuorze célèbres

Quatrain adressé, au seizième siècle, à une dame qu'aimait Saint Gelais :

Si la beauté se perd en si peu d'heure, Faisons-en don, tandis que vous l'avez ; Ou s'elle dure, hélas ! vous ne devez Craindre à donner un bien qui vous demeure.

A cette invitation, la dame, qui avait de l'esprit, répondit en ces termes :

Si ma beauté doit périr en peu d'heure, Aussi fera le désir qu'en avez ; Ou s'elle dure, hélas ! vous ne devez Estimer bien, si le mieux ne demeure.

L'Association laitière de Bedford, Cantons de l'Est, se propose de donner un banquet en l'honneur du professeur Robertson, commissaire fédéral, qui a rendu de si grands services à l'industrie des beurres et fromages. Le banquet aura lieu à Sweetburg, le 21 du courant.

Dimanche, Sa Grandeur Mgr l'Evêque de Nicolet a interdit aux fidèles la lecture de l'Opinion Publique. "Il est certain, dit le Trifurium, que ce journal fait fausse route sur plusieurs points importants de la doctrine et de la morale. La publication du poème Jacques Rolla, d'Alfred de Musset, dans son dernier numéro, est une faute grave. Germain ne réussira jamais à faire croire que cette pièce n'est pas d'une immoralité dégoûtante et que les blasphèmes et les impiétés de Rolla, qui se vante de ne pas baiser les pieds sanglants du Christ et de rester seul debout sous ses sacrés portiques, — sont de nature à affermir dans la foi les âmes tièdes. Non, sous aucun rapport, la vie de Rolla ne peut être citée comme exemple à qui ce soit. Il vaut mieux l'ignorer que de la connaître.

Encore une condamnation trop méritée.

L'esprit d'autrefois

Il y a quelques années s'était retiré, à Bordeaux, le vieux général comte Darmagnac, bien connu par sa bravoure. Il signait quelquefois d'Armagnac. Un malicieux lui dit un jour :

Pardon, général, mais il me semblait que votre nom s'écrivait en un seul mot ?

— C'est possible, répondit le général, mais j'y ai fini. Ichu une apostrophe avec mon sabre.

En fait de malin, l'interlocuteur avait trouvé son maître.

A QUEBEC

M. McIntosh, ministre provincial, se rétablit peu à peu de la grave maladie qui l'a retenu chez lui assez longtemps. On espère que la belle température le ramènera complètement à la santé, et qu'il pourra sortir bientôt de chez lui.

Les forges Radnor, à Trois-Rivières, ont besoin de 150 hommes pour travailler dans les bois. Les engagements ont lieu cette semaine. La maire a mis une chambre, dans l'hôtel de ville, à la disposition de MM. A. J. Auger et Cie, les agents de MM. Drummond, McCall et Cie, et c'est là que les engagements seront faits.

M. Jamieson, le surintendant des éleveurs à grains du C. P. R., est attendu en cette ville pour conclure les derniers arrangements concernant la construction immédiate de l'élevateur à grains en cette ville.

M. Austin, le gérant des achats faits par le C. P. R., est arrivé en cette ville avant hier, et est descendu au St Louis. Son voyage à Québec a pour but de donner la balance du contrat pour le bois

nécessaire à la construction de l'élevateur à grains à Québec.

Feuilles détachées d'Album :

L'oisiveté, comme la rouille, rongé plus vite que le travail n'use. FRANKLIN.

Il est plus honteux des défilés de ses amis que d'en être trompé.

LA ROCHEFOUCAULD.

Pour des gens qui ont de l'argent en poche, le monde va toujours bien.

HKOEI.

A OTTAWA

La société de colonisation du lac Temiscamingue a procédé à l'élection de ses officiers pour l'année courante. En voici le résultat :

Président, F. R. E. Campeau ; vice-président, A. Laperrière ; directeurs, MM. J. L. Cassenut, J. L. Olivier, Jos Côté, J. B. Pigeon, Frs Breton. M. J. L. Dion a été réélu secrétaire-trésorier.

Les commissaires des licences, MM. Jamieson, Quin et Leblanc se sont assemblés, ce matin, et ont élu M. Jamieson président. Une nombreuse députation de clergymen et d'apôtres de la tempérance étaient présents pour féliciter le nombre des licences.

M. le maire et l'échevin Scott y assistaient également pour discuter l'augmentation du prix de la licence. Ces questions seront plus tard prises en considération.

Les quatuorze célèbres

Quatrain adressé, au seizième siècle, à une dame qu'aimait Saint Gelais :

Si la beauté se perd en si peu d'heure, Faisons-en don, tandis que vous l'avez ; Ou s'elle dure, hélas ! vous ne devez Craindre à donner un bien qui vous demeure.

A cette invitation, la dame, qui avait de l'esprit, répondit en ces termes :

Si ma beauté doit périr en peu d'heure, Aussi fera le désir qu'en avez ; Ou s'elle dure, hélas ! vous ne devez Estimer bien, si le mieux ne demeure.

L'Association laitière de Bedford, Cantons de l'Est, se propose de donner un banquet en l'honneur du professeur Robertson, commissaire fédéral, qui a rendu de si grands services à l'industrie des beurres et fromages. Le banquet aura lieu à Sweetburg, le 21 du courant.

Dimanche, Sa Grandeur Mgr l'Evêque de Nicolet a interdit aux fidèles la lecture de l'Opinion Publique. "Il est certain, dit le Trifurium, que ce journal fait fausse route sur plusieurs points importants de la doctrine et de la morale. La publication du poème Jacques Rolla, d'Alfred de Musset, dans son dernier numéro, est une faute grave. Germain ne réussira jamais à faire croire que cette pièce n'est pas d'une immoralité dégoûtante et que les blasphèmes et les impiétés de Rolla, qui se vante de ne pas baiser les pieds sanglants du Christ et de rester seul debout sous ses sacrés portiques, — sont de nature à affermir dans la foi les âmes tièdes. Non, sous aucun rapport, la vie de Rolla ne peut être citée comme exemple à qui ce soit. Il vaut mieux l'ignorer que de la connaître.

Encore une condamnation trop méritée.

L'esprit d'autrefois

Il y a quelques années s'était retiré, à Bordeaux, le vieux général comte Darmagnac, bien connu par sa bravoure. Il signait quelquefois d'Armagnac. Un malicieux lui dit un jour :

Pardon, général, mais il me semblait que votre nom s'écrivait en un seul mot ?

— C'est possible, répondit le général, mais j'y ai fini. Ichu une apostrophe avec mon sabre.

En fait de malin, l'interlocuteur avait trouvé son maître.

A QUEBEC

M. McIntosh, ministre provincial, se rétablit peu à peu de la grave maladie qui l'a retenu chez lui assez longtemps. On espère que la belle température le ramènera complètement à la santé, et qu'il pourra sortir bientôt de chez lui.

Les forges Radnor, à Trois-Rivières, ont besoin de 150 hommes pour travailler dans les bois. Les engagements ont lieu cette semaine. La maire a mis une chambre, dans l'hôtel de ville, à la disposition de MM. A. J. Auger et Cie, les agents de MM. Drummond, McCall et Cie, et c'est là que les engagements seront faits.

M. Jamieson, le surintendant des éleveurs à grains du C. P. R., est attendu en cette ville pour conclure les derniers arrangements concernant la construction immédiate de l'élevateur à grains en cette ville.

M. Austin, le gérant des achats faits par le C. P. R., est arrivé en cette ville avant hier, et est descendu au St Louis. Son voyage à Québec a pour but de donner la balance du contrat pour le bois

débris d'une œuvre qu'il avait faite pour des siècles.

NE DECHIRONNONS PAS LA CHARTE DE NOS DROITS

Canadiens ! qui avons vu, dans Cartier, le champion par excellence de nos droits nationaux, laisserons-nous ainsi démolir son œuvre ?

Partisans de l'idée fédérale, nous avons accepté la Confédération pour la raison principale, raison supérieure primant toutes les autres : que tous nos droits, comme élément distinct, allaient être amplement sauvegardés par des institutions provinciales parallèles, assurant notre autonomie et plaçant, sous notre contrôle absolu, exclusif, la garde de tout ce qui nous est cher, le fruit de deux siècles de combats héroïques ! N'était-ce donc pas quelque chose de stable, de définitif que l'on nous octroyait ? Ces institutions, à l'abri desquelles nous comptions préserver intact, pour nos enfants, le précieux héritage acquis au prix du sang de nos pères, allons-nous permettre que la base en soit sans cesse ébranlée ? Laisserons-nous toujours les ennemis de nos droits en saper sans cesse les fondements ?

Nous réveillerons nous à temps, cette fois-ci ? Verrons-nous clair dans la situation ? Saurons-nous, une bonne fois, nous unir comme un seul homme, pour sauvegarder nos droits ?

Le salut n'est qu'à ce prix. Il faut, que nous en finissions, une bonne fois, avec ces projets, sans cesse renaissants, de déchirer la charte de nos droits !

Fixons-nous irrévocablement, et sans arrière-pensée, dans la résolution inébranlable de conserver intacte notre constitution provinciale !

Que les députés qui se sont bien avisés afin qu'ils en prennent leur parti et qu'ils sachent que jamais nous ne céderons rien sous ce rapport. Que la nation toute entière fasse bonne garde autour de notre forteresse nationale ; et que, de tous côtés, au signal de toute approche hostile, on même suspecte, retentisse le même cri :

On ne passe pas !

Que partout, à Ottawa comme à Québec, on le sache et qu'on se le dise : Nous sommes loyaux autant que qui que ce soit. La Couronne Britannique n'a jamais eu et n'aura jamais d'objets plus dévoués que nous ! Nous sommes le lien colonial le plus puissant ! Pour l'Angleterre, nous sacrifierons tout : santé, repos, fortune ; nous mourrons s'il le faut ! Et si, à cause de l'antipathie de religion que l'on nous fait continuellement sentir, et de la persécution sourde, mais incessante que nous subissons de la part de nos francophones, ce n'est pas par amour, ce sera par un sentiment bien plus fort : Ce sera, comme en 1775 et 1812, par esprit de devoir, par le sentiment d'une loyauté inaltérable envers notre véritable légittime ; nous sacrifierons tout, excepté ce que la vaillance et l'honneur de nos pères nous ont sauvegardé ; ce qui nous est solennellement garanti par les traités : Nos droits religieux et nationaux.

Sur le terrain de ces droits, que personne ne mette le pied !

Et que l'on ne dise pas que nos craintes sont chimériques et qu'il n'y a pas lieu de jeter le cri d'alarme. Jusqu'aujourd'hui, nous nous sommes contentés de rester spectateur impassible des efforts faits par l'ennemi pour démolir l'œuvre de Cartier. Mais aujourd'hui, on sympathise avec l'ennemi. Que dis-je ? On est de la bataille ! ... Des conservateurs, des ministres mêmes, sont déshonorés, prêts à sacrifier le Conseil Législatif.

Le plaidoyer de M. Barbois

Nous ne pouvons, faute d'espace, reproduire tout le magnifique plaidoyer de l'avocat de M. de Lesseps, mais il est toute une partie de ce magnifique plaidoyer qui ne s'adresse pas seulement aux magistrats, et qui, par delà l'enceinte du Palais de Justice, doit être entendue et discutée par l'opinion publique. C'est elle qu'il faut surtout adresser, et surtout adresser très durement, car c'est elle qui trouble et inquiète la conscience des honnêtes gens depuis le jour où ont éclaté "les scandales de Panama".

N'y a-t-il pas à dénoncer la corruption moins de profit, que de péril pour les masses publiques et pour l'honneur national ?

M. Barbois a d'abord répondu par un apologue tiré de l'histoire romaine. Il a rappelé l'aventure de Caton, le Censeur, qui, après avoir passé sa vie à dénoncer, se fit un jour, par un motif et sans appel. Il nota d'un sabbat, c'est-à-dire qu'il priva de leurs droits politiques, les premiers citoyens de Rome ; il ôta son cheval à Lucius Scipion, frère de l'Africain. Il multiplia les lois contre la pompe, contre la somptuosité, contre les festins et les fêtes et les vit des citoyens vendre leurs votes aux comices et leur témoignage devant le tribunal.

Alors le peuple, obéissant à la haine des nobles, nomma Caton censeur. Pendant neuf ans, ce rude paysan de la Sabine corrigea Rome de ses vices, et son motif et sans appel. Il nota d'un sabbat, c'est-à-dire qu'il priva de leurs droits politiques, les premiers citoyens de Rome ; il ôta son cheval à Lucius Scipion, frère de l'Africain. Il multiplia les lois contre la pompe, contre la somptuosité, contre les festins et les fêtes et les vit des citoyens vendre leurs votes aux comices et leur témoignage devant le tribunal.

Alors le peuple, obéissant à la haine des nobles, nomma Caton censeur. Pendant neuf ans, ce rude paysan de la Sabine corrigea Rome de ses vices, et son motif et sans appel. Il nota d'un sabbat, c'est-à-dire qu'il priva de leurs droits politiques, les premiers citoyens de Rome ; il ôta son cheval à Lucius Scipion, frère de l'Africain. Il multiplia les lois contre la pompe, contre la somptuosité, contre les festins et les fêtes et les vit des citoyens vendre leurs votes aux comices et leur témoignage devant le tribunal.

Alors le peuple, obéissant à la haine des nobles, nomma Caton censeur. Pendant neuf ans, ce rude paysan de la Sabine corrigea Rome de ses vices, et son motif et sans appel. Il nota d'un sabbat, c'est-à-dire qu'il priva de leurs droits politiques, les premiers citoyens de Rome ; il ôta son cheval à Lucius Scipion, frère de l'Africain. Il multiplia les lois contre la pompe, contre la somptuosité, contre les festins et les fêtes et les vit des citoyens vendre leurs votes aux comices et leur témoignage devant le tribunal.

Alors le peuple, obéissant à la haine des nobles, nomma Caton censeur. Pendant neuf ans, ce rude paysan de la Sabine corrigea Rome de ses vices, et son motif et sans appel. Il nota d'un sabbat, c'est-à-dire qu'il priva de leurs droits politiques, les premiers citoyens de Rome ; il ôta son cheval à Lucius Scipion, frère de l'Africain. Il multiplia les lois contre la pompe, contre la somptuosité, contre les festins et les fêtes et les vit des citoyens vendre leurs votes aux comices et leur témoignage devant le tribunal.

Alors le peuple, obéissant à la haine des nobles, nomma Caton censeur. Pendant neuf ans, ce rude paysan de la Sabine corrigea Rome de ses vices, et son motif et sans appel. Il nota d'un sabbat, c'est-à-dire qu'il priva de leurs droits politiques, les premiers citoyens de Rome ; il ôta son cheval à Lucius Scipion, frère de l'Africain. Il multiplia les lois contre la pompe, contre la somptuosité, contre les festins et les fêtes et les vit des citoyens vendre leurs votes aux comices et leur témoignage devant le tribunal.

Alors le peuple, obéissant à la haine des nobles, nomma Caton censeur. Pendant neuf ans, ce rude paysan de la Sabine corrigea Rome de ses vices, et son motif et sans appel. Il nota d'un sabbat, c'est-à-dire qu'il priva de leurs droits politiques, les premiers citoyens de Rome ; il ôta son cheval à Lucius Scipion, frère de l'Africain. Il multiplia les lois contre la pompe, contre la somptuosité, contre les festins et les fêtes et les vit des citoyens vendre leurs votes aux comices et leur témoignage devant le tribunal.

Alors le peuple, obéissant à la haine des nobles, nomma Caton censeur. Pendant neuf ans, ce rude paysan de la Sabine corrigea Rome de ses vices, et son motif et sans appel. Il nota d'un sabbat, c'est-à-dire qu'il priva de leurs droits politiques, les premiers citoyens de Rome ; il ôta son cheval à Lucius Scipion, frère de l'Africain. Il multiplia les lois contre la pompe, contre la somptuosité, contre les festins et les fêtes et les vit des citoyens vendre leurs votes aux comices et leur témoignage devant le tribunal.

Alors le peuple, obéissant à la haine des nobles, nomma Caton censeur. Pendant neuf ans, ce rude paysan de la Sabine corrigea Rome de ses vices, et son motif et sans appel. Il nota d'un sabbat, c'est-à-dire qu'il priva de leurs droits politiques, les premiers citoyens de Rome ; il ôta son cheval à Lucius Scipion, frère de l'Africain. Il multiplia les lois contre la pompe, contre la somptuosité, contre les festins et les fêtes et les vit des citoyens vendre leurs votes aux comices et leur témoignage devant le tribunal.

Alors le peuple, obéissant à la haine des nobles, nomma Caton censeur. Pendant neuf ans, ce rude paysan de la Sabine corrigea Rome de ses vices, et son motif et sans appel. Il nota d'un sabbat, c'est-à-dire qu'il priva de leurs droits politiques, les premiers citoyens de Rome ; il ôta son cheval à Lucius Scipion, frère de l'Africain. Il multiplia les lois contre la pompe, contre la somptuosité, contre les festins et les fêtes et les vit des citoyens vendre leurs votes aux comices et leur témoignage devant le tribunal.

Alors le peuple, obéissant à la haine des nobles, nomma Caton censeur. Pendant neuf ans, ce rude paysan de la Sabine corrigea Rome de ses vices, et son motif et sans appel. Il nota d'un sabbat, c'est-à-dire qu'il priva de leurs droits politiques, les premiers citoyens de Rome ; il ôta son cheval à Lucius Scipion, frère de l'Africain. Il multiplia les lois contre la pompe, contre la somptuosité, contre les festins et les fêtes et les vit des citoyens vendre leurs votes aux comices et leur témoignage devant le tribunal.

Alors le peuple, obéissant à la haine des nobles, nomma Caton censeur. Pendant neuf ans, ce rude paysan de la Sabine corrigea Rome de ses vices, et son motif et sans appel. Il nota d'un sabbat, c'est-à-dire qu'il priva de leurs droits politiques, les premiers citoyens de Rome ; il ôta son cheval à Lucius Scipion, frère de l'Africain. Il multiplia les lois contre la pompe, contre la somptuosité, contre les festins et les fêtes et les vit des citoyens vendre leurs votes aux comices et leur témoignage devant le tribunal.

Alors le peuple, obéissant à la haine des nobles, nomma Caton censeur. Pendant neuf ans, ce rude paysan de la Sabine corrigea Rome de ses vices, et son motif et sans appel. Il nota d'un sabbat, c'est-à-dire qu'il priva de leurs droits politiques, les premiers citoyens de Rome ; il ôta son cheval à Lucius Scipion, frère de l'Africain. Il multiplia les lois contre la pompe, contre la somptuosité, contre les festins et les fêtes et les vit des citoyens vendre leurs votes aux comices et leur témoignage devant le tribunal.

Alors le peuple, obéissant à la haine des nobles, nomma Caton censeur. Pendant neuf ans, ce rude paysan de la Sabine corrigea Rome de ses vices, et son motif et sans appel. Il nota d'un sabbat, c'est-à-dire qu'il priva de leurs droits politiques, les premiers citoyens de Rome ; il ôta son cheval à Lucius Scipion, frère de l'Africain. Il multiplia les lois contre la pompe, contre la somptuosité, contre les festins et les fêtes et les vit des citoyens vendre leurs votes aux comices et leur témoignage devant le tribunal.

COLONNE CARSLLEY

Montréal 10 Février 1933.

AVIS—Cacao, Cafe et The servis gratis toute cette semaine.

Nouveaux Appivages

Marchandises Nouvelles de Printemps

JUSTEMENT REQUES

Prêtes pour la Vente du Jour

S. CARSLLEY,

Nouveaux Satins Fleuris

Des meilleures manufactures françaises et anglaises, dans les plus riches essences, en toutes sortes de nuances nouvelles et fashionables.

S. CARSLLEY.

Nouvelles Mousselines de Laine

à fond crème ou foncé, avec dessins fleuris les plus exquis.

S. CARSLLEY.

Nouveaux Tweeds pour Robes

Dans toutes les nuances les plus convenables pour le printemps.

S. CARSLLEY.

Tapis Tapis Tapis

Tapis de Bruxelles, de Wilton et de velours maintenant dépaquetés et prêts pour la vente.

S. CARSLLEY.

Encore des Lits Depareilles

La vente des lits depareilles continue toujours. De jour en jour on y ajoute des articles.

S. CARSLLEY.

Lot Depareille de Chapeaux

Chapeaux garnis et modèles de chapeaux comprenant les marchandises provenant de la dernière saison, à liquider à des prix originaux.

S. CARSLLEY.

Lot Depareille de Manteaux d'Enfants

On vend encore les manteaux et les gilets d'hiver pour jeunes filles et enfants à des prix fortement réduits.

S. CARSLLEY.

Lot Depareille de Poles pour Bicyclettes

En chêne, en cerisier et en noyer avec les accessoires au complet à 20c chaque seulement.

S. CARSLLEY.

Lot Depareille de Scieries Pongees

En toutes nuances de goût, seulement 20c la vergée.

S. CARSLLEY.

Lot depareille serviette de table

Nouvelles serviettes de table oblongues, en toile avec bordures et franges, 6 pour \$1.25, valant 40c chaque.

S. CARSLLEY.

Lot depareille de Gilets

Gilets courts pour dames en noir et en couleur à liquider à moitié prix.

S. CARSLLEY.

LOT DEPARAILLE DE CUIPURES DE ROBES

Cuipures de robes en soie de couleur en différentes teintes, seulement 10c la vergée, valant 25c.

S. CARSLLEY.

LOT DEPARAILLE DE MANGHETTES EN SOIE

Mandchettes en soie et menottes pour dames plusieurs couleurs, à déculer à moitié prix.

S. CARSLLEY.

Lot Depareille de Bas

Bas en laine noire, peants, pour dames, 19 cts la paire, il n'y a plus en reste que quelques paires.

S. CARSLLEY.

Lot depareille de corsets

Corsets gris forts pour dames 45 cts chaque.

Chez S. CARSLLEY.

Lot depareille d'habits couverts

Habits couverts pour dames, blancs, gris et de couleur à déculer à \$3 chacun

S. CARSLLEY.

LOT DEPARAILLE DE GANTS POUR HOMMES

Gants tricotés en laine pour hommes en couleurs de fantaisie, seulement 18c la paire.

S. CARSLLEY.

LOT DEPARAILLE D'ETOFFES A ROBES

Serges de couleur pour robes, 13c la verge, valant 25c.

S. CARSLLEY.

Rue Notre-Dame.

Rigby! Rigby! Rigby!

Une autre fois accotez un Ulster ou un Maletou Invernada... on vous en fait un Rigby. Visez à ce que le nom y soit et n'acceptez pas quelque chose qui n'est pas Rigby.

S. CARSLLEY.

1777 RUE NOTRE-DAME

A TRAVERS LES ETATS-UNIS

MGR EMARD A PARIS

Une lettre de Mgr Emard, adressée aux prêtres de sa ville épiscopale leur apprend que le 20 Janvier, Monseigneur et ses compagnons sont allés à Montmartre dire leur messe dans la basilique de Saint-Cœur. Ils ont été accueillis avec une grande pompe par les Parisiens qui descendent l'église du Veu National. Ils ont rendu aussi visite au RR. PP. Augustins de l'Assomption, qui s'occupent à répandre partout la bonne presse. L'organisation est admirable, écrit Monseigneur. En une heure 250,000 exemplaires de La Croix sont imprimés, pliés, mis sous bandes, réunis en paquets et livrés aux porteurs. Monseigneur a été grandement édifié en constatant le bien immense qui se fait à Paris pendant sa absence et que le public le sache. Il lui a été donné de voir dans le soubassement d'une église plusieurs centaines de pauvres, hommes, femmes et enfants, réunis autour d'un prêtre et de quelques laïques qui leur font le catéchisme. Mais le luxe est grand et la misère plus grande à Paris. Nos ouvriers seraient contents de leur sort, dit Mgr Emard, s'ils pouvaient le comparer à celui de leurs frères de Paris. Les femmes travaillent dans les rues comme les hommes, à enlever la neige et la boue à traîner les voitures, etc. Il y a des faits navrants: chaque jour, les gazettes ont une place spéciale réservée aux drames de la misère.

CE MASSACRE D'UN NEGRE

Austin, Texas.—Nos lecteurs ont encore à la mémoire l'horrible massacre du nègre Smith, qui fut tailladé, meurtri, battu et brûlé vif à Paris, Texas. Arraché des mains de la justice par une troupe de blancs forcenés, ce pauvre homme fut enlevé et ses yeux, puis après lui avoir tranché la chair à plusieurs endroits du corps, on appliqua sur les plaies saignantes de la victime des fers rouges ou de la braine. Les barbares d'aujourd'hui ne sont pas moins cruels que ceux d'autrefois. Les spectacles plus révoltants et plus saugrenus que ceux que nous avons vus, étaient destinés à faire rougir de honte les peuples civilisés de l'univers. La législature de l'Etat s'est émue aux récits épouvantables de cette effroyable tragédie. Un message spécial a été fait au gouverneur Hogg, à l'effet d'engager la législature à prendre les mesures nécessaires pour prévenir le renouvellement de ces scènes dégradantes. Il est dit dans ce message qu'une exécution par lynch n'est rien autre chose qu'un meurtre brutal. Le manque d'indépendance des juges, les efforts des officiers chargés de faire exécuter la loi. On se rit de la justice, qu'une populace effrénée prend sous son autorité d'administrer. Ce qui dans les autres pays on apprend à craindre et à respecter. Le message dit encore qu'il faut de toute nécessité que la législature adopte des lois sévères et efficaces pour défendre le principe qui seul fait la force des nations: la justice. Une personne est-elle accusée d'un crime violent ou d'un crime de lèse-majesté prétendant poser en régent de la morale publique, s'empare de force, contre la volonté et les lois de l'Etat, de la victime, que l'on exécute publiquement sans aucune forme de procès. Le gouverneur propose que chaque fois qu'une personne aura été ainsi lynchée, sans avoir été entendue à la barre des criminels, le comté, dans lequel le meurtre a été commis, soit tenu de payer une certaine indemnité à l'épouse, la mère, ou le mari de la victime. M. Hogg propose encore divers moyens qu'il engage la législature à étudier soigneusement; car il y va, dit-il, de l'honneur de notre pays. L'honneur du pays que l'on veut défendre a été déjà bien souvent souillé par toutes sortes de crimes. La législature est justement émue de l'acte de cette exécution capitale a produit dans le monde entier. Il est à espérer qu'elle adoptera certaines lois sévères pour entraver la marée montante de cette série de crimes plus révoltants les uns que les autres.

TUE PAR SON PERE

George Wilson, un riche fermier des environs de Thompson (Georgie) a tué son fils Frank parce que celui-ci n'a pas voulu renoncer à un projet de mariage qu'il avait formé. Frank avait résolu de se marier cette semaine même avec la fille d'un autre fermier du voisinage, qu'il courtisait depuis quelque temps. Or, le père de Frank et celui de la jeune fille toutes les deux se disputent au sujet de l'administration des affaires du temple protestant que fréquentaient les deux familles, et, depuis lors, une haine implacable existait entre elles. Cependant Frank ayant signifié à son père qu'il se marierait malgré son opposition, celui-ci, dans un accès de rage, lui a fendu la tête d'un coup de hache. Ce drame a causé une vive sensation dans la région et ravivé la haine entre les deux familles. Wilson est en fuite; mais on sait qu'il se cache dans les bois du voisinage, et l'on est à sa poursuite.

Elle voulut être sûre de son coup

Brooklyn, N. Y., 8.—Une jeune fille de 23 ans, Sally C. Koop, bien connue de la paubère société, s'est tuée hier. Elle a avalé un once de chloroforme, puis s'est tiré quatre balles dans la poitrine. Exécution par la bobine électrique. New-York, 8.—James Hamilton, l'expéditeur de la lettre de Winfield Long Island, condamné à mort pour avoir égorgé sa femme et dont la condamnation a été confirmée récemment par la cour d'appel, a été traduit de nouveau devant la cour Oyer and Terminer, Long Island Co., qui a définitivement fixé son exécution par l'électricité dans la prison de Sing-Sing, à la semaine commençant le 18 mars prochain. Un naufrage sur la côte de New-Jersey. Le trois-mâts-barque norvégien "Alice", capitaine Jacobsen, venant sur lest du "Unkerque" à New-York, s'est échoué pendant la violente tempête de lundi soir, à Long Beach (New-Jersey). La mer était en furie et quatre des hommes d'équipage, qui ont essayé de gagner le rivage à l'aide d'une embarcation ont péri. Le capitaine et le reste de l'équipage ont été sauvés avec les plus grandes difficultés par les hommes de la station de Long Beach. "L'Alice" a déjà été partiellement démolie par les vagues et il est douteux que l'on puisse le sauver. C'est un navire de 977 tonneaux ayant 108 pieds de long et 37 de large. On n'a retrouvé jusqu'à présent que deux corps des infortunés matelots qui ont péri. —Achetez des jouets et des présents utiles pendant la vente à bon marché, chez S. Carsley.

LA LOTERIE MONT-ROYAL

Montréal, 2 février 1933. M. S. E. Lefebvre, gérant, Loterie Mont-Royal, Montréal. Cher monsieur, Je vous remercie pour l'empressement que vous avez apporté à me payer le billet No 48315, gagnant \$1,250.00 dont j'étais le porteur au tirage du premier février courant. Votre etc., (signé) J. H. LEROUX, Comptable de la maison Chas. Langlois & Cie, 211 rue St Paul.

— TEMOINS —

J. BOUTILLIER TRUDEL, Greffier, Cour des Magistrats. ALBERT LEBLANC, Greffier, Cour de St André. ADOLPHE CHERRIER, Greffier, Cour d'Ar. Circuit.

—Une expectoration facile enlève et rend la gorge et les poumons libres de tout phlegme et une médecine qui fait cela est la meilleure médecine pour la toux, le rhume, l'influenza, les bronchites, les pneumonies, les affections de la gorge et de la poitrine. Voici précisément en quoi le sirop anti-conspicatif de Bickle est un spécifique, et lorsqu'on s'en est servi, il n'a jamais manqué de donner la plus grande satisfaction. Les enfants souffrants à cause de leur toux, pleurant, les adultes parce qu'il enlève et guérit immédiatement les malades.

—Pour les cors, les verrues, les oignons employez le Wight's Corn & Wart Cure.

En vente chez les pharmaciens 25c la bouteille ou chez J. H. Nault, Prop., 2449 rue Notre-Dame.

—Si vous êtes dans un état de dépression mentale, d'irascibilité, de nervosité, si vous éprouvez des sensations désagréables surtout après vos repas, avez alors une bouteille de "Northrop et Lyman's Vegetable Discovery" et vous serez guéri. Ces symptômes indiquent que vous avez la dyspepsie. M. R. H. Dawson de St Mary, écrit: "Quatre bouteilles de "Vegetable Discovery" m'ont complètement guéri de la dyspepsie. Mon cas était des plus sérieux et me voilà comme un homme nouveau."

SANTÉ VIGOUREUSE

Sous l'influence du Trésor des nourrices, des enfants maigres, noués, scrofuleux, rachitiques, ont recouvré une santé vigoureuse; de plus il facilite la poussée et le placement des dents. Prix 25 cents la bouteille.

—Chausures pour hommes, femmes et enfants à des prix réduits chez S. Carsley rue Notre-Dame.

—A. B. DesRochers, Arthabaskaville, P. Q., écrit: "Il y a treize ans, je fus pris d'un violent accès de vertige, de vertige dans la tête, dont j'ai continuellement souffert. Mais dès que je commençai à faire usage de l'Huile Electrique de Dr Thomas, je me suis senti mieux. Je me suis complètement guéri après neuf jours en me baignant la tête avec la fameuse remède. Une demi-bouteille seulement a suffi."

CARTERS LITTLE LIVER PILLS.

Les Petites Pilules de Carter pour le Foie GUERISSENT

Le Mal DE TETE BILIEUX

LA LOTERIE Mont-Royal

— CI-DEVANT —

La Loterie de la Province de Québec

Autorisée par la Législature.

PROCHAIN TIRAGE 15 Février

A 10 HEURES A. M.

S. E. LEFEBVRE, Gérant.

No 81 rue St-Jacques, Montréal

CHARPENTE

En Pin, Echinette Ronde, etc. Cadre Rond, fendu et Poutres scies.

Bois de sciage, Pin, Echinette, etc. Franco, Etc. blancs et emboutés, le tout offert à bon marché par

D, PARIZEAU

COINDES

RUES CRAIG et ST DENIS

514 RUE LAGAUCHETIERE

RUE NOTRE-DAME, près de la Gare 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 54, 55, 56, 57, 58, 59, 60, 61, 62, 63, 64, 65, 66, 67, 68, 69, 70, 71, 72, 73, 74, 75, 76, 77, 78, 79, 80, 81, 82, 83, 84, 85, 86, 87, 88, 89, 90, 91, 92, 93, 94, 95, 96, 97, 98, 99, 100.

— Ouvrage fait à la main. Aucun produit chimique employé. Linge emporté et livré sans charge.

NAP. MAINVILLE, Propriétaire.

ÇA NE FAIT MAL

à rien de ce qui se lave et se nettoie.



Quoi? La PEARLINE. Le savon le plus pur n'est pas le plus sûr, le savon le meilleur marché, n'est pas le plus économique. Plus puissant que les plus forts savons, plus commode que les meilleurs. La PEARLINE épargne de l'ouvrage, épargne l'usure du linge et le nettoyage de la maison. Quelques sous vous permettront d'en faire l'essai; le bon sens vous en fera faire usage.

Les Colporteurs et certains Epiciers sans scrupule vous diront: "Cela est aussi bon," ou "cela est la même chose que la PEARLINE." OBLA EST FAUX. La PEARLINE n'est jamais colportée et si votre épiciers vous envoie une préparation quelconque, demandez à la place de la PEARLINE, s'il est fermement et faites la cule chose honnête—renvoyez-la lui.

JAMES PYLE, New-York.

Mesdames et Mesdemoiselles

Notre installation de Manteaux et Colerettes est maintenant au complet. Une visite que nous sollicitons respectueusement de votre part, vous donnera la certitude que notre collection de manteaux est des mieux choisis, et, leur patron au dernier goût.

Gilets, colerettes, manteaux doublés et garnis en fourrure, manteaux des sels, dernière mode, Manteaux pour jeunes filles.

Les manteaux que nous faisons sur commande sont promis donner satisfaction.

Vous apprendrez aussi avec plaisir, connaissant les capacités de notre atelier, que des costumes pour dames seront maintenant faits à ordre, à notre établissement. Nous avons en mains le plus beau choix d'étoffe pesante pour Robes et Costumes.

Dans votre intérêt, consultez nos prix, et examiner nos marchandises, serait bon avant d'aller ailleurs.

ARCAND FRERES

III RUE SAINT - LAURENT

LA ROYALE

COMPAGNIE D'ASSURANCE D'ANGLETERRE

BUREAU PRINCIPAL, 21 Canada, Montréal.

CAPITAL PLACEMENTS \$10,000,000 \$30,000,000

Montant placé au Canada pour protection des porteurs de polices, principalement au fonds du gouvernement, \$800,000. Responsabilité des actionnaires illimitée.

La ROYALE est la plus grande surplus d'actif au-dessus du passif de toutes compagnies d'assurance contre l'incendie du monde.

WILLIAM TATLEY, AGENT PRINCIPAL ET GERANT RESIDENT.

A. HURTUBISE et A. ST-CHAS, Agent spécial du département français Montréal.

Ressorts de Porte Pneumatiques "ECLIPSE" fermant les portes sans bruit. Assiettes et plats couverts, Réchauds à eau chaude.

Lanternes en cuivre ou en fer blanc ne s'éteignant pas au vent. Serrures et Cadenas de sûreté. Poignées en bronze nouveau genre. Outils de toute sorte. Razoirs de choix, etc.

CHEZ

L. J. A. SURVEYER, No 6 rue St Laurent.

Abonnez-vous à "L'ETENDARD"

Le seul journal français quotidien, au Canada, absolument indépendant de partis politiques.

ABONNEMENT QUOTIDIEN

1 mois 25 cts 6 mois \$1.50

3 mois 75 cts 12 mois \$3.00

ABONNEMENT HEBDOMADAIRE

1 mois 50 cts 12 mois \$1.00

CARON & CIE, Éditeurs Propriétaires, 85 RUE SAINT-JACQUES, MONTRÉAL.

LES BONS ROMANS

FEUILLETONS DE "L'ETENDARD"

J. Chien d'Or, 2 vols, 75 Cts

Le mariage d'un autre monde, 50 "

Le mariage d'un autre monde, 50 "

Le mariage d'un autre monde, 50 "

Le mariage d'un autre monde, 50 "

Le mariage d'un autre monde, 50 "

Le mariage d'un autre monde, 50 "

Le mariage d'un autre monde, 50 "

Le mariage d'un autre monde, 50 "

Le mariage d'un autre monde, 50 "

Le mariage d'un autre monde, 50 "

LA SOIF de L'OR

III

LE RODEUR-GRIS

Dans la salle commune de l'Oiseau-Jaune, où nous sommes obligés de retourner, la compagnie s'était accrue de deux nouveaux membres pendant la conversation de Jonathan Smith avec l'Anajo. On les avait accueillis comme des personnages d'importance, et ils avaient droit à ces respects, car, entre tous ces rudes compagnons, c'étaient deux compagnons solides; c'étaient, en outre, deux hommes qui, éventuellement, d'un instant à l'autre, selon la croyance générale pouvaient se trouver à la tête d'une immense fortune. Le pays entier les connaissait, eux et leur frère cadet Jonathan, sous ce nom emphatique: les gens du Rodney.

Ils étaient craints; nul ne les regardait comme incapables d'un acte violent. Les choses romanesques sont communes là-bas que la population des mines s'occupait assez peu du mystère de leur vie. On les savait riches: on les soupçonnait d'avoir ajouté à leurs richesses par le métier de bushranger. Il n'était personne qui ne fût bien aise d'entretenir avec eux des relations pacifiques.

Sam s'était mis dans le jeu du Broker, et Bob regardait la table de monte, prêt à prendre la place du seigneur Anajo.

L'homme en haillons, assis au bas de la table principale, avait mis, après avoir bu une large lampée d'ou clair, sa tête sur ses deux mains croisées. Il semblait dormir et montrait seulement un coin de sa joue basanée. L'autre personnage déguillé restait immobile, accroupi près de la porte, pareil à ces mendicants qui n'osent franchir un seuil. Son chapeau, de paille en lambeaux, descendait jusqu'à couvrir tout son visage. Nul ne prenait garde à ces deux hommes.

L'Irlandais, père de la pâle famille, achevait sa quatrième bouteille de Xérès. Des taches rouges venaient au-dessus de ses yeux éteints.

—Ne demandez pas cela, Owen, je vous en prie, lui dit sa femme à voix basse, ne demandez pas cela, si vous voulez rapporter au pays le pain de vos enfants!

L'Irlandais releva sa tête lourde.

—Je suis un homme et j'ai de l'argent, Kate, répondit-il. Je puis parler haut maintenant devant des gentlemen!

Et il ajouta, en brandissant son verre à demi-plein: —Dites moi mes compagnons, l'escorte qui vient de Bendigo pour protéger jusqu'à la ville ceux qui ont été heureux aux mines, doit-elle passer bientôt par ici?

—Oh! oh! fit Tom Smith en jetant un regard de côté vers l'imprudent Irlandais, en voici un qui a été heureux aux mines! Il en avait besoin, hé, vous autres!

Il y eut un rire contenu. Kate tremblait de tous ses membres, car elle avait surpris le regard de Tom.

—La malle et l'escorte passent demain matin, Paddy, répliqua l'Oiseau-Jaune en personne sur le bas de la porte intérieure. Tâche de garder ton boursicot jusque-là, bonhomme.

—Je le garderai, mon maître! s'écria Owen. Ce n'est pas le Rodeur-Gris qui me ferait peur! Je suis un homme, et j'ai un revolver à six coups maintenant!

—Est-ce que Gordon Leath est de ces côtés-ci? interrogea Sam Smith négligemment.

—Bah! fit l'Oiseau-Jaune qui avait intérêt à vanter la sûreté du pays, contes d'enfants que tout cela! Chacun sait bien que Gordon Leath est mort.

Kate respirait, voyant que l'attention s'éloignait de son mari; mais sa joie ne fut pas de longue durée. Tout à coup Owen reprit d'une voix éclatante:

—Voulez-vous savoir ce que je ferai, gentlemen? Je le dirai à Vos Honneurs, car je vois bien que vous méritez ma confiance. Landlord, je vous prie, faites servir une autre bouteille; ma femme et mes enfants souffrent la soif depuis si longtemps! Je vais retourner en Irlande... l'Irlande pour toujours, mes maîtres! Y a-t-il ici des Irlandais? Et qu'importe? Vivent les autres pays! Je n'ai jamais eu un grain de méchanceté dans le cœur!

—Oh! c'est bien vrai, pauvre créature! soupira Kate, mais je ne donnerais pas cinq shillings de votre vie!

—A votre santé, mes maîtres! poursuivit Owen que chacun, désormais, écoutait. Seriez-vous fâchés que la chance fût venue enfin à un père de famille? Mes enfants ont nom Jane et Patrick. Saluez les lords, petites choses! Nous sommes des O'Donnell, et il y en a un qui fut roi dans la verte Eryn... un autre qui est vicaire à la paroisse de Killala, aussi vrai que voilà du brave vin, respectables gentilshommes. Je paye donc mon passage, celui de Kate et celui des enfants. Ils seront peut-être un grand seigneur et une lady, si Dieu le veut. Vive la reine! Après quoi, j'achèterai la maison de Joe, vous savez, à droite de l'église, et il me restera de l'argent beaucoup ou peu, cela ne regarde personne. Tous les mois, mes amis, je mettrai deux livres sterling sur les loteries d'Allemagne: on y gagne des châteaux de cinq cent mille florins, et le florn vaut deux shillings, ce qui fait... oui, par saint Patrick! cela fait deux cent cinquante mille dollars, entendez-vous... et Kate sera heureuse dans un château qui vaut si cher!

—Compagnon, interrompit Sam Smith, combien y avait-il dans votre panier d'oranges?

Les dents de Kate claquèrent. Owen vit l'angoisse de son regard et posa son verre sur la table.

—Le revolver est à six coups, répondit-il d'un accent de sombre détermination.

Les rieurs ne furent pas pour Sam Smith.

—Lavez-vous donc va? disait-on cependant dans le groupe principal où la discussion continuait au sujet du Rodeur-Gris.

—Qui? Gordon Leath? répliqua Dawson. Oui, vraiment, comme je vous vois, et de plus près encore, pour mes péchés.

—Contez-nous donc cela, mineur, s'écria Tom Smith. Il y a longtemps que je désire me trouver avec lui face à face.

Kate fit le signe de la croix comme si on eût évoqué Satan.

Tom était le plus grand des trois frères: un bandit de six pieds anglais avec une large face rouge, élargie encore par d'épais favoris d'un noir fauve.

—Je vous conterai cela comme à toute le monde, master Tom, répliqua Dawson. Vous ne me payez pas pour vous divertir, je pense. C'était donc plutôt du dernier automne,

